



**POLE TECHNIQUE
ESPACES PUBLICS**

POINT INFORMATION A DATE

En vertu des arrêtés municipaux du 08/04/2026

STATIONNEMENT

Secteur Centre / Le Port

RUE DU LIEUTENANT-COLONEL MAURY

Le 09/04/2026, de 7h00 à 10h00 la circulation est interdite sur la voie de gauche, la circulation se fera sur une voie au lieu de deux du 25 au 27 RUE DU LIEUTENANT-COLONEL MAURY.

STATIONNEMENT

Secteur Nord / Ménimur

AVENUE DU 4 AOUT 1944

Le 13/04/2026 entre 12h30 et 17h00, 169 AVENUE DU 4 AOUT 1944, un rétrécissement de chaussée, compte tenu de la réalisation des travaux en bordure de voie, entraîne une modification des conditions de circulation.

CIRCULATION - STATIONNEMENT

Secteur Nord / Ménimur

AVENUE DU 4 AOUT 1944

169 AVENUE DU 4 AOUT 1944

- Le 13/04/2026, occupation du domaine public
 - Surface occupée : 10 m² autorisation de se stationner à cheval chaussée trottoir au droit du n° 169 **l'entreprise devra mettre en place l'ensemble de la signalétique règlementaire sur la voie de circulation, piste cyclable et trottoir**

La circulation des piétons devra être maintenue en toutes circonstances, soit par l'aménagement d'un passage piétonnier libre de tout obstacle, protégé et continu, d'une largeur d'au moins 1.40 mètres le long des emprises, ou de 0.90 mètre si l'environnement ne le permet pas, soit par la mise en place d'une déviation des piétons, sur la chaussée avec un passage de 0.90 mètre, ou sur le trottoir opposé.

STATIONNEMENT

Secteur Sud Est et Secteur Centre / Le Port

RUE MONSEIGNEUR TREHIOU

À compter du 08/04/2026 et jusqu'au 09/04/2026, le stationnement des véhicules est interdit RUE MONSEIGNEUR TREHIOU sur l'ensemble des places conformément au plan ci joint.
